

Questions orales

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, personne ne met en doute l'engagement de notre gouvernement à l'égard de la paix ou des méthodes pratiques de contrôle des armements. Un programme de compressions budgétaires est en place. Il s'applique à certaines activités, dont les fonds affectés au désarmement.

La députée a soulevé des questions concernant le rôle des Nations Unies dans cette crise qui touche les Kurdes, et je crois que la Chambre aimerait peut-être connaître la situation actuelle telle que le Canada la perçoit.

La Chambre saura que la Communauté européenne a proposé la création d'une sorte d'enclave sous la protection de l'ONU. Nous partageons certaines des inquiétudes exprimées par le secrétaire général des Nations Unies sur le plan de la compétence. Toutefois, dans les circonstances, nous appuierions quand même la proposition de la Communauté européenne.

Cependant, si l'idée de l'enclave est inacceptable, le Canada a une solution de rechange à proposer. Il y a eu des discussions samedi entre des gens de mon cabinet et l'ambassadeur Yves Fortier. Hier après-midi, M. Fortier a soumis, au nom du Canada, une proposition officielle à Jean-Claude Aimé, secrétaire général adjoint des Nations Unies. Il s'agit d'une solution de rechange qui, selon nous, réglerait le problème de la souveraineté. Cette proposition comporterait. . .

Des voix: Oh, oh!

M. Clark (Yellowhead): Monsieur le Président, je suppose que la Chambre aimerait connaître la nature de la. . .

M. le Président: Le très honorable secrétaire d'État.

M. Clark (Yellowhead): Monsieur le Président, notre proposition comporte deux éléments. Il s'agirait d'abord d'envoyer en Irak une délégation civile des Nations Unies qui, en premier lieu, serait chargée d'assurer la coordination de l'aide humanitaire et d'autres formes d'aide. Cette délégation civile des Nations Unies se verrait aussi confier un rôle d'ombudsman. Cela garantirait, dans la mesure du possible, que toutes les mesures relatives à l'amnistie sont respectées et permettrait de fournir certains renseignements aux citoyens d'origine kurde au Canada et à tous ceux qui s'intéressent à cette question partout dans le monde.

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur le Président, je pense que vous serez d'accord pour dire que même si nous accueillons favorablement les propositions du secrétaire d'État, il aurait été beaucoup plus utile aux députés que celui-ci fasse une déclaration à la Chambre et que nous ayons le temps d'étudier adéquatement les propositions et d'y répondre.

J'aimerais poser une question au premier ministre. L'automne dernier, celui-ci a coprésidé le Sommet mondial de l'enfance. À cette époque, il avait dit clairement que le Canada s'engageait à éliminer la souffrance chez les enfants du monde entier.

Je pense que le premier ministre sera d'accord pour dire qu'il n'y a pas de souffrance plus grande que celle des milliers d'enfants blessés et affamés dans les collines et les montagnes situées près de la Turquie, de l'Irak et de l'Iran.

Je pose la question suivante au premier ministre: en sa qualité de président du sommet, ne reconnaît-il pas qu'il a une obligation particulière à l'égard des enfants kurdes, et organisera-t-il, sous les auspices des Nations Unies, une réunion spéciale de tous les participants au Sommet sur l'enfance, afin d'enclencher un mouvement global d'aide au nom de ces enfants? N'est-ce pas là le genre de responsabilité et d'initiative que le premier ministre pourrait prendre aujourd'hui?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, le Canada a effectivement coprésidé le Sommet mondial de l'enfance aux Nations Unies. Dans le cadre de ce sommet, nous nous sommes engagés, avec quelque 70 ou 75 autres pays, à assumer certaines obligations que nous entendons respecter, avec l'appui des députés du Parlement.

Mon collègue soulève une question très importante qui englobe non seulement la tragédie qui frappe l'Irak, mais aussi ses conséquences particulières pour les enfants. C'est la raison pour laquelle le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a demandé à notre ambassadeur aux Nations Unies, M. Fortier, de rencontrer le directeur exécutif du FISE, M. James Grant, afin de discuter d'une série d'options visant à aider ces enfants. Lors de cette rencontre, qui a eu lieu hier, le Canada a informé le directeur exécutif de son intention d'apporter une contribution financière très importante afin d'aider à la réalisation des plans des Nations Unies relativement à ce problème.